

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00597
Numéro SIREN : 421 247 727
Nom ou dénomination : AUDEXCO ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2020 sous le numéro de dépôt 3309

Greffe du tribunal de commerce de Reims



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/3309

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Nomination de directeur général

Déposant :

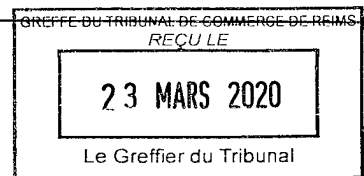
Nom/dénomination : AUDEXCO ENTREPRISES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

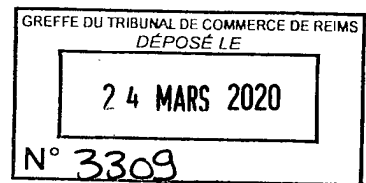
N° SIREN : 421 247 727

N° gestion : 1998 B 00597





AUDEXCO ENTREPRISES
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 32 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
421 247 727 RCS REIMS



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2020**

L'an deux mille vingt,

Le 17 mars,

A 12 heures,

Les associés de la société AUDEXCO ENTREPRISES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien LEBRASSEUR, en sa qualité de gérant de la société GROUPE AUDEXCO, Présidente de la Société.

Monsieur Franck GUEANT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 11 515 actions sur les 11 515 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Sébastien LEBRASSEUR
Né le 5 novembre 1970 à Reims (51100)
Demeurant à Reims (51100), 9 rue Lagrive

Monsieur Sébastien LEBRASSEUR ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Sébastien LEBRASSEUR a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

\$

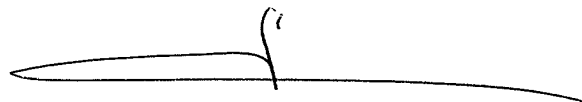
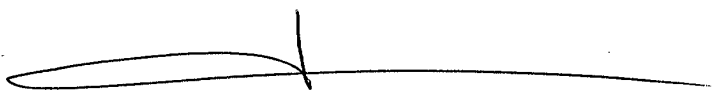
117

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
P/Société GROUPE AUDEXCO

Le secrétaire
Franck GUEANT



Pour copie certifiée conforme à l'original
Le Président